



Compte rendu du Conseil Régional du 18 novembre 2016

A 18 heures le Président ouvre la séance en rappelant qu'il a dû annuler la réunion du Bureau Exécutif prévue préalablement à celle-ci en raison de nombreuses absences des délégués concernés. Il regrette cet état de fait, rappelle l'ordre du jour de ce conseil régional et remercie les membres présents là aussi peu nombreux qui permettent à peine d'atteindre le quorum requis.

I) Compte rendu du conseil fédéral des 27 et 28 octobre 2016

1) Site de la FFB :

Le Président fournit quelques précisions et explications sur les problèmes rencontrés par les licenciés. En effet, il y a de nombreux retours de mécontentement ou insatisfaction auprès de la Fédération. Il rappelle que le site a subi une refonte totale et qu'il est encore en évolution ; son fonctionnement définitif « parfait » est d'ailleurs prévu pour juin 2017.

Cependant, il est rappelé que vos interlocuteurs de la Fédération sont souvent des secrétaires aucunement responsables de cet état de fait et qu'il est donc souhaitable de rester pour le moins courtois et poli envers elles ou eux.

En Champagne, Minh a assuré une formation pour l'utilisation du site mi-octobre, certains responsables de clubs bien que demandeurs lors de l'AG ne sont pas venus puis ont sollicité Minh directement par la suite...

On peut déplorer aussi que certains messages de la Fédération arrivent en SPAM, ce qui entraîne des oublis ou une non lecture. La Fédération a promis de remédier à ce souci rapidement sachant que ce problème vient en fait d'orange qui classe en SPAM les envois en nombre.

2) Spots télévisés:

Les petits films réalisés dans le cadre de cette publicité nationale sont à la disposition des clubs intéressés. Ceux-ci pourraient être utilisés à l'appui d'une manifestation telle que : forum des associations ou journée « portes ouvertes ». Demande doit être faite auprès de votre Comité qui dispose de ces films sur clé USB.

3) Finance de la Fédération :

Le Président signale que le résultat comptable de la FFB au 30 juin 2016 fait ressortir un déficit de 44 000 € sans tenir compte des installations du nouveau site « Easy ». D'autre part la Fédération recherche un sponsor en lieu et place de la Société Générale qui va se retirer définitivement de toutes les actions précédentes.

4) Effectifs au 30 juin 2016 :

La Fédération déclare une baisse de 1073 adhérents au niveau national alors que le Comité de Champagne réalise une augmentation de 108 membres.

5) Points d'Expert (PE) et Points de Performance (PP) :

Il est rappelé qu'une dotation PE et PP est attribuée à chaque Comité en fonction du nombre de licenciés et de la « qualité » de ceux-ci. Le comité a donc prévu de distribuer les PE dans certaines épreuves qu'il organise.

Par contre les PP beaucoup moins nombreux, sont réservés seulement aux participants aux tournois du Challenge dont le Palmarès général est établi en fin de saison.

L'explication de cette distribution différente tient au fait que les joueurs de séries inférieures n'ont aucun intérêt à compter des PP dans leur progression au début de leur « carrière bridgesque ».

II) Comité de Champagne

6) Convention avec Education Nationale :

Celle-ci est reconduite, certes, mais Minh fait savoir que sa mise ne œuvre va être délicate voire impossible en raison de la énième réforme de l'Education Nationale mise en place lors de cette rentrée.

En effet, le nombre d'heures de cours par semaine étant réduit pour les élèves, les heures « aménagées » (soutien) utilisées jusqu'alors sont diminuées d'autant, ainsi on va manquer d'heures pour pouvoir assurer l'enseignement du bridge en toute « légalité », sans avoir recours à des artifices.....

7) Bridgemates :

Le remplacement de ceux-ci par des tablettes est en projet mais cette nouvelle solution peut entraîner quelques problèmes : en effet, si le coût est inférieur, les vols eux risquent d'être importants..... Il n'est pas prévu le remplacement des bridgemates actuels, d'ailleurs les derniers clubs du Comité, réticents jusqu'alors à leur utilisation, font savoir qu'ils vont se doter de ces appareils devenus indispensables.

8) Licences :

La date limite de renouvellement des licences a été reportée d'un mois (jusqu'au 30 novembre 2016). Une baisse du nombre de licenciés est constatée dans de nombreux clubs. (Les exigences de la fédération sur l'adresse mail obligatoire seraient-elles à l'origine de cette désaffection ?)

9) Club de Cormontreuil :

Le Président informe l'assemblée qu'en accord avec le club du CBRC et les responsables de la Maison du Bridge, il a été accepté de mettre à disposition partie de nos locaux au club de Cormontreuil le mardi et vendredi après-midi.

10) Championnat du Monde 2017 à Lyon et trophée de LYON du 25 février :

La WBF (fédération mondiale de bridge) associée à la FFB organise les championnats du monde à LYON du 12 au 26 Aout 2017.

La Fédération voudrait profiter au maximum de cet important événement organisé en France pour nous faire connaître et reconnaître par le biais des médias et espère pour ce fait réunir un maximum de joueurs Français de toutes régions et séries, car en effet, ce devrait être la fête du bridge national.

Pour ce faire et parallèlement aux championnats du monde auront lieu les « internationaux de Lyon » ouverts à tous les joueurs de toutes séries (avec un tournoi open et un autre réservé aux 2,3 et 4èmes séries), en mixte du 13 au 15 aout, en open du 16 au 18 aout, en scolaire du 19 au 20 aout et handicap le 21 aout. Pour favoriser la participation les joueurs pourront faire les 3 séances, 2 séances ou une seule séance et même s'abstenir de faire la seconde en ne faisant que la 1^{ère} et la 3^{ème}.

Par ailleurs, la Fédération propose aux joueurs de participer dans les comités à une épreuve nommée « trophée de Lyon » sous forme de simultané (de 2 séances) fixé au 25 février 2017, il est nécessaire qu'elle comprenne au moins 15 tables par comité, toutes séries confondues. Ce trophée sera richement doté en PP, PE et invitations aux internationaux de LYON (avec gratuité des droits d'engagement aux 3 séances soit en open soit en mixte).

- Un double classement sera réalisé, open ou handicap.
- Il en coûtera 30 € pour les 2 séances par joueur.
- Il y aura une attribution de nombreux PE et de PP avec transformation possible de ces PP en PE selon le niveau des vainqueurs.
- 25 % des participants par série obtiendront en outre la gratuité des droits d'engagement pour se rendre aux internationaux de Lyon. Ces droits non cessibles permettront de s'engager gratuitement dans l'open, le 2/3/4 séries ou le mixte, sans obligation de participer à tout, tous les jours.

L'affiche correspondant à l'organisation de cet événement avec ses modalités est remise aux Présidents de clubs pour affichage.

Il est enfin rappelé que la FFB a négocié des tarifs préférentiels dans les hôtels, tarifs de l'ordre de 50€ et que tous les détails figurent tant sur le site du comité que celui de la FFB.

Le Président compte sur vous tous pour que tant le trophée de LYON que les internationaux de LYON soient un succès pour notre comité.

11) Gazette pétillante :

Un exemplaire papier de la dernière édition est distribué à tous les présidents présents. A charge pour eux de la faire parvenir à tous les joueurs sous une forme ou autre. De plus, un exemplaire dématérialisé a été transmis à chaque président de club. En effet, actuellement le Comité est dans l'impossibilité d'assurer cette diffusion par mail à tous les bridgeurs.

Le Président profite de l'occasion pour remercier Nathalie qui a effectué un travail sérieux et fouillé pour rédiger cette gazette (qui figure aussi sur le site du comité).

12) Téléthon :

Certains clubs ont ou vont participer comme chaque année à cette manifestation. Merci à eux.

13) Arbitres de clubs :

Minh sollicité signale qu'il est prêt à assurer une formation à condition d'avoir au moins 8 participants. Aux clubs de se faire connaître auprès de lui. Jean précise qu'un arbitre de club sans être censeur semble être une nécessité dans les clubs ne serait-ce que pour faire taire les inepties et surtout éviter que de petites querelles ne dégénèrent.

14) Coupe de France :

Le Président demande aux responsables de clubs de rappeler l'urgence de se faire inscrire pour cette épreuve, date limite 24 novembre 2017.

Lionel MASSE